

Loisirs | Tous handicaps

TOUS À LA NEIGE!



Les vacances de février approchent. Les questions à se poser avant de réserver votre séjour au ski.

Où partir ?

ÉPLUCHER LES BROCHURES

Pour trouver la station idéale: www.provence-handisport.org, www.handitourisme.hautes-alpes.net, www.pyrenees-online.fr, www.lespyrenees.net, www.france-montagnes.com. Certaines sont labélisées Tourisme et handicap pour une ou plusieurs déficiences (accessibilité des lieux d'hébergement, de l'encadrement des activités, etc.) « Cela signifie que les moniteurs proposant des activités adaptées sont formés au handicap, explique Francis Reyes, président du Comité ré-

gional Provence Alpes handisport. Mais dans les faits, ils n'auront pas toujours les moyens d'intégrer l'enfant handicapé avec les petits valides. Je conseille aux parents, dans la mesure du possible, de réserver les activités spécifiques et d'éviter les périodes de vacances scolaires. Quand les stations sont bondées, tout est malheureusement plus compliqué. »

Et si vous souhaitez partir avec d'autres familles avec enfants handicapés ou être accompagnés tout au long de la préparation de votre séjour: Réseau Passerelles, www.reseau-passerelles.org

APPELER AVANT DE RÉSERVER

Pour poser toutes les questions relatives à l'accessibilité du site, de l'hébergement, sa distance par rapport au front de neige, la présence de places de parking handicapés. La plupart des offices de tourisme disposent de correspondants handicapés. Expliquez-leur celui de votre enfant, vos besoins particuliers tout au long du séjour (chambres séparées pour la fratrie, nécessité de louer un lit médicalisé, de trouver un kiné sur place, etc.).

Quelles activités sur place ?

SKIER (OU PAS)

Votre enfant est atteint d'un handicap moteur? Il existe différents types de matériels adaptés (tandem ski, dualski, kartski), nécessitant parfois la présence d'un moniteur formé. Pensez à demander la disponibilité de ces matériels et la nécessité ou pas de les réserver. N'hésitez pas à acheter vos forfaits de ski en même temps que votre hébergement. Un bon moyen d'éviter les files d'attente lors de votre arrivée en station!

ET POUR LE HANDICAP MENTAL ?

De nombreuses informations données sur l'accessibilité concernant le handicap moteur. Pour autant, de plus en plus de stations mettent aussi en avant leur accueil du public atteint de handicap mental. Ski alpin à Abriès ou de ski de fond et de raquettes au plateau des Glières (Haute-Savoie) ou au Somport (Pyrénées-Atlantiques). Dans les Hautes-Alpes, quatre stations ont accueilli l'hiver dernier l'opération Neige pour tous, destinée à favoriser la rencontre entre skieurs valides et handicapés.

Besoin d'aide ?

LES SERVICES

- Livraison sur votre lieu d'hébergement de vos courses commandées en ligne, www.sherpa.net, www.offcourses.net
- La plupart des stations proposent un service de garderie. Pensez à vous renseigner

sur les conditions d'accueil (généralement à la demie-journée) et sur les tarifs (26 € pour une demie-journée de garde à Avoriaz par exemple). Expliquer le handicap de votre enfant et son besoin (ou pas) d'être accompagné.

L'AIDE HUMAINE

« Lorsque les enfants ont besoin d'être accompagnés par une auxiliaire de vie, cela peut vite faire monter la facture, regrette Laurent Thomas, directeur du Réseau Passerelles (lire encadré). À l'heure de garderie, nécessaire pour permettre aux parents et à la fratrie de skier un peu et de souffler, s'ajoute au moins 20 € de l'heure pour l'auxiliaire. » Une prise en charge de tout ou partie de ce surcoût peut être demandée à la MDPH. La CAF propose aussi des aides au financement des vacances des familles les plus modestes, www.vacaf.org ■

Mina David

Avis d'expert

« Oser tout dire sur son handicap »

« J'invite les familles à bien se renseigner avant de partir, à poser toutes les questions nécessaires, car il y a parfois un écart entre la belle plaquette et la réalité. Même si la plupart des stations mettent en avant l'accueil des personnes handicapées, cela concerne essentiellement les personnes en fauteuil, relativement autonomes. Pour le handicap mental ou plus sévère, cela reste plus compliqué. Les personnels, s'ils sont sensibilisés au handicap, restent peu préparés à la crise d'angoisse d'un enfant autiste au pied du télésiège. Je conseille aux parents de ne rien cacher des difficultés que le handicap peut engendrer. Car rien de pire pour gâcher les vacances de toute la famille que de voir son enfant refusé au club enfant dès le premier jour. »



Laurent Thomas,
directeur
du Réseau
Passerelles.